



Pexilla-la-Rivière

L'Instant Pézillanais



Bulletin Municipal

Le mot du Maire

Informations municipales

Jeunesse

Associations

Santé

Commerces Artisans

Le mot de l'opposition

Patrimoine et Culture

Etat Civil

Les Infos de la Métropole



N° 7



Décembre | Janvier 2022



Des informations complémentaires sont disponibles :



À l'accueil
de la Mairie



À la Médiathèque
Ramon LLULL



Sur le site
internet officiel



Sur la page
Facebook officielle



Edito



Cette année encore, ce maudit virus qui nous empoisonne la vie depuis deux ans et qui est à l'origine d'une cinquième vague de contamination, nous amène à annuler les différentes animations qui marquent habituellement l'arrivée de Noël : le repas des aînés, la rife du téléthon, le marché de Noël etc... Dans le contexte actuel d'une progression très forte des cas de covid, nous ne pouvons prendre le risque de tels rassemblements d'autant que certains ne sont pas vaccinés et sont donc davantage exposés à des formes graves de cette maladie qui reste redoutable et très dangereuse pour tous. Nous sommes vraiment désolés d'avoir à prendre de telles décisions mais elles sont cohérentes avec la position que nous avons toujours prise : mettre la priorité absolue sur la protection de la santé au-delà de toute autre considération. Comme l'an dernier, nous porterons à tous nos aînés un colis de Noël, qui, certes, ne remplacera pas le moment de convivialité du repas pris en commun mais leur rappellera le respect et la considération que nous leur devons et que nous leur portons.

Si la situation sanitaire perturbe notre vie sociale, elle a aussi des conséquences sur la vie économique et sur les différents chantiers en cours sur le village. Les retards de livraison de certaines fournitures en ralentissent parfois l'exécution. Globalement néanmoins, les délais devraient être tenus et le début de l'année prochaine devrait voir l'aboutissement de plusieurs réalisations en cours. Ainsi, la rue du Portal d'amont, la réfection de la maison « Fons », l'aire de loisir des Bardères, et le centre technique municipal sont en bonne voie de finition. La halle des sports rénovée a été mise en service en septembre et son planning d'occupation, plus que complet, témoigne de la vitalité des associations qui ont repris leurs activités de plus belle. Afin de marquer la fin du premier cycle d'investissements de ce mandat, nous prévoyons une inauguration le samedi 5 février au matin (le jour de la fête d'hiver). Nous aurons ainsi l'occasion d'accueillir à Pézilla les différents partenaires - l'Etat, la Région, le Département et bien sûr la communauté urbaine, qui nous ont permis de boucler le financement de ces projets. Nous pourrions les remercier sincèrement de leur aide, leur montrer qu'elle a été bien utilisée et les inciter à poursuivre ce partenariat fructueux pour le bien de tous. Vous pouvez cocher cette date sur vos agendas, en espérant que d'ici-là la situation se sera améliorée !

Nous irons aussi ce jour-là lancer les travaux du réseau d'irrigation du vignoble qui vont commencer concrètement dès janvier prochain. Les entreprises ont en effet été choisies et nous avons une année pour terminer ce chantier qui a bénéficié de financements croisés de l'Europe, de la Région et du Département (80 %). C'est un dossier compliqué instruit en relation avec l'ASA de Pézilla qui va investir dans des systèmes de gestion des débits du canal afin de réaliser les économies d'eau nécessaires à l'alimentation du réseau enterré. Ce réseau sera transféré à l'ASA dans les années suivant sa réception et il s'agit maintenant de concevoir les modalités de fonctionnement du système lorsqu'il deviendra pleinement opérationnel. A ce stade, il convient de saluer l'adhésion de l'ASA à ce projet structurant pour notre territoire et de remercier ses dirigeants pour leur implication.

Des interrogations légitimes se sont exprimées sur la construction de logements sociaux dans notre village, contestant le bien-fondé de certains projets. Outre que ces logements correspondent à un besoin évident pour bon nombre de nos concitoyens et qu'ils sont majoritairement occupés par des personnes originaires du village, il faut savoir que nous sommes contraints par la loi d'atteindre un taux de logements sociaux de 25 %. Dès cette année, nous allons être confrontés à des pénalités financières sur le budget communal pour non-atteinte des objectifs légaux et cette contrainte doit être correctement gérée pour ne pas trop pénaliser nos finances. Sur ce sujet comme tant d'autres, nous devons faire preuve de solidarité envers ceux qui sont les plus vulnérables dans notre société et j'avoue que certaines réactions contre des dispositifs de logements de personnes handicapées nous ont particulièrement choqué. Nous voulons bien croire qu'il ne s'agissait là que d'un déficit d'information...

Quelles que soient les circonstances, Noël restera toujours Noël : un moment de bonheur à vivre en famille où nous mettons les enfants au centre de nos attentions et où la paix devrait régner partout. A la veille de cette période de trêve, nous vous souhaitons un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année. Les vœux de la municipalité sont prévus le mardi 18 janvier 2022 en espérant que les conditions sanitaires nous permettront de tenir cette manifestation. En attendant, prenez bien soin de votre santé et de celle de vos proches. On ne répétera jamais assez que c'est notre bien le plus précieux !

JOYEUX NOËL ET BONNES FÊTES A VOUS TOUS.

**Le Maire,
Jean-Paul BILLES**

Mairie

Collecte de jouets

Un cadeau pour tous les enfants à Noël

Deux dépôts de jouets sont organisés à la Médiathèque de 9h30 à 12h et de 15h à 19h :

- ce mercredi 1er décembre
- le mercredi 8 décembre

Il est impératif que les jouets soient en bon état, sans pièces manquantes et propres.



Repas des Aînés



Compte tenu de l'augmentation exponentielle des cas de contamination à la Covid 19, la municipalité a décidé d'annuler le repas des aînés prévu le 18 décembre 2021 au Centre Culturel, considérant qu'il y a trop de risques à rassembler autant de personnes dans la salle ce jour-là.

Comme l'année dernière, des colis de Noël seront portés aux personnes de plus de 67 ans de la Commune.



Concert de Noël

Vendredi 10 Décembre

18h

en l'Eglise des Saintes-Hosties

Avec l'orchestre symphonique
Perpignan-Catalogne

Direction Daniel TOSI

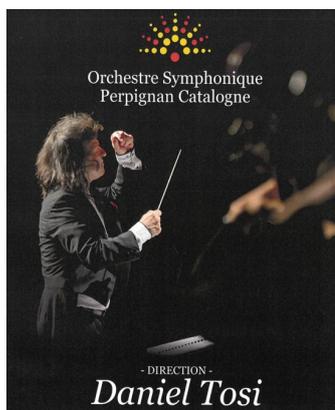
GLORIA DE VIVALDI

Centième anniversaire de Camille Saint-Saens
Chants de la Nativité

Avec Sabine RIVA soprano / Diego TOSI
violon soliste et Le chœur « OSMOSE »

Direction Aline RICO

Pass sanitaire obligatoire



Vœux de la Municipalité



*Le Maire, les Adjoints
et les Conseillers Municipaux
seraient honorés
de votre présence*

Le Mardi 18 Janvier 2022

à 18h30

au Centre Culturel

à l'occasion

de la présentation des vœux.

(Pass sanitaire obligatoire)



Elections

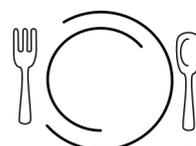


Afin d'effectuer une mise à jour des listes électorales, toutes les personnes concernées par un changement d'adresse sont priées de le signaler en Mairie en fournissant un justificatif de domicile (eau, électricité, téléphone...).

Jeunesse

Informations inscriptions cantine et périscolaire

La municipalité va revoir ses grilles de quotients familiaux prochainement, mais celles-ci ne seront pas mises en place à compter de janvier 2022, comme initialement prévu. Les tarifs restent donc inchangés et les réservations sont donc ouvertes jusqu'au vacances d'hiver. Nous vous informons que les inscriptions au restaurant scolaire pour la semaine de la rentrée du 3 janvier 2022 doivent s'effectuer le **lundi 13 décembre 2021** au plus tard. Même date butoir pour le centre de loisirs du mercredi. Quant à la garderie, merci de faire le maximum pour inscrire vos enfants au cours du mois pour le mois suivant.



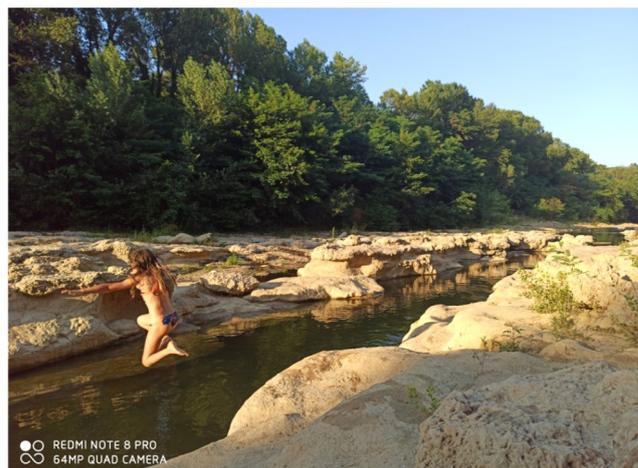
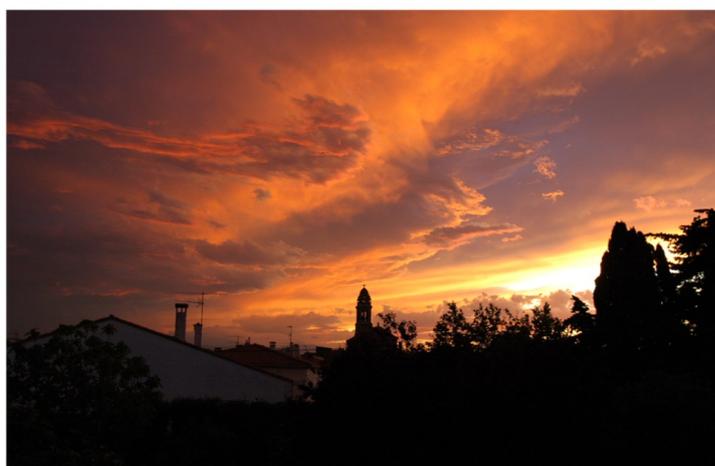
Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes



Le lundi 8 novembre, le jury du concours photo, organisé et lancé par le CMEJ a délibéré et choisi la photo de Guillaume Collard prise depuis le village « coucher de soleil Canigou ».

Nous remercions tous les candidats qui ont participé au concours « les beautés naturelles de Pézilla ».

La remise officielle des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le 18 janvier prochain. Nous envisageons de relancer un concours photo sur le thème des quatre saisons à Pézilla qui démarrera dès la soirée des vœux sur toute l'année 2022. Merci aux amoureux de la photo, merci aux amoureux des beautés naturelles de Pézilla.



Associations

Tennis

Un bon début pour la reprise du tennis à Pézilla !

La journée portes ouvertes organisée le 5/9 sur les terrains de Pézilla-la-Rivière ainsi que le forum des associations organisé par la Mairie a porté ses fruits.

Une vingtaine d'enfants et 4 adultes se sont inscrits aux cours donnés le mardi et vendredi soir par Sandra Panis, diplômée d'Etat.

La licence est gérée par l'association du Tennis Club de Baho dont le président est Michel Henon.

Au-delà des cours, le club organisera des animations tout au long de l'année, des stages durant toutes les vacances scolaires (également ouverts aux non licenciés) pour enfants et adultes, ainsi que des compétitions inter-clubs entre les joueurs de Baho, Pézilla et Baixas.

Comme pour marquer le retour en force du tennis dans le village, c'est dans une joyeuse ambiance que lors du 1er entraînement le club a remis aux enfants des raquettes offertes par le Comité Départemental du tennis.

Un bon retour au village et un premier set gagnant pour le club.

A bientôt sur les courts de Pézilla.

Pour tout renseignement contactez Sandra Panis au 06 14 83 67 45 ou par mail : tennisbaho@yahoo.fr



Baho -Pézilla Football Club



Le ballon tourne rond à Pézilla, merci.

Après deux années « blanches » pour cause de crise sanitaire, la saison 2021/2022 a débuté normalement depuis le mois d'Août pour les seniors et Septembre pour toute l'école de foot en espérant qu'elle se déroule jusqu'au bout.

Sportivement parlant, et à ce jour, l'équipe « 1 » est en tête de son Championnat de D1 (4 victoires), l'équipe « 2 » n'a joué que deux rencontres (2 matches nuls) dans un Championnat de D4 qui a été remanié suite à de nouvelles inscriptions.

La route de la Coupe de France s'est arrêtée au 3ème tour pour la D1 mais l'équipe s'est bien repris en se qualifiant pour les 1/8ème de finale de la Coupe du Roussillon. La D4 a été éliminée dès le premier tour du Challenge Bazataqui.

La FFF s'attendait à une baisse du nombre de licenciés (es) mais c'est tout le contraire qui s'est produit. L'école de foot est composée, à ce jour, d'une dizaine de Babys (mois de 5 ans), une vingtaine de U6/U7, 35 enfants U8/U9, une quinzaine de U10/U11, une quinzaine de U12/U13 et enfin d'une dizaine de U14/U15 qui font partie de l'effectif de l'entente avec nos amis de BECE (Baixas, Espira, Caudiès et Estagel). Nous avons eu le regret de ne pouvoir accueillir des U16/U17 mais ce n'est que partie remise.

A ce sujet, le Comité de direction lance un appel au bénévolat afin de venir encadrer tout ce petit monde car le club engagera des équipes supplémentaires pour la saison 2022/2023.

Inscriptions et renseignements : 06 82 34 90 43 / 06 33 66 66 14

A noter sur vos agendas :

Samedi 8 Janvier 2022 :

Le Club est heureux de vous annoncer la tenue d'une raffle traditionnelle prochainement. Elle est programmée à 21h au Centre culturel de Pézilla. 16 quines, 4 tombolas, 1 super tombola, et une consolante vous attendent. Entre temps se joueront 2 parties exclusivement réservées aux enfants. Les lots sont de qualité, vous ne le regretterez pas.



Santé

DON DU SANG Lundi 24 Janvier 2021 de 15H à 19H30 au Centre Culturel

Artisans / Commerçants

« FBI DEPANNAGE »



« SNP - Service Nettoyage Propreté »

Nicolas : 06 78 93 41 59

Isabelle : 07 70 50 65 48

Contact@snp-nettoyage66.fr

Snp-nettoyage66.fr

Remise en état après chantier, vitrerie, entretien co-propriétés, bureaux, débarrassage, locaux insalubres, sinistres.

Professionnels et particuliers.

Le mot de l'opposition

UNE BAISSÉ DE LOYER AU CENTRE MÉDICAL

Le 4 novembre 2021, en conseil municipal, monsieur le maire informe l'assemblée de la baisse du loyer de 50% du docteur Masardo qui était sur le point de quitter le centre médical pour reprendre ses activités dans son ancien cabinet ou de reprendre un local dans le village. Face à cet éventuel départ qui aurait laissé le centre médical vide de médecins généralistes et afin de ne pas laisser seul le nouveau médecin qui devrait prendre ses fonctions au début de l'année 2022, monsieur le maire n'a pas eu d'autres choix que de faire cette proposition.

Xavier ROCA, représentant de l'opposition a interpellé monsieur le maire sur ce sujet dans ces termes :

Pas de question précise monsieur le maire mais une simple remarque, un simple constat.

Nous saluons cette proposition et nous voterons favorablement cette délibération.

Cependant, est-ce que vous aviez proposé cette même offre, à savoir diviser le loyer par deux au docteur Anne Fauveau qui est partie du cabinet médical le 31 août dernier pour aller exercer au centre médical de Thuir et qui pratiquait, au même titre que docteur Masardo, dans les mêmes conditions, un mi-temps ?

(Monsieur le maire répond: « Ah non... »)

Je vous dis cela parce que le 1er février 2021, docteur Masardo vous avez rédigé une lettre dans laquelle elle se faisait la porte-voix des médecins généralistes. Elle souhaitait d'ailleurs que celle-ci soit rendue publique afin d'informer la représentation communale des difficultés rencontrées au sein du cabinet médical et mettant en avant que le supplément de charges était malvenu dans cette période troublée par la pandémie du covid-19.

Cette fameuse lettre nous a jamais été communiquée avant qu'une copie nous soit transmise par docteur Masardo des mois plus tard. Un oubli certainement de votre part...

(Monsieur le maire répond: « oui »)

Vous ne pensez pas que le docteur Fauveau serait restée si vous aviez proposé cette offre? De même pour le docteur Michalski qui quitte le cabinet médical le 31 décembre prochain ?

Malgré des problèmes d'ordre personnel, nous aurions peut-être pu le convaincre de continuer à exercer au sein du cabinet médical?

Il s'agit encore une fois de remarques positives monsieur le maire et en aucun cas qui doivent être perçues comme une attaque.

Ne pensez-vous pas qu'il ait été maladroit de réclamer des charges restant dues au moment où nous traversons une crise sanitaire sans précédent et pour laquelle nos médecins généralistes ont été en première ligne ?

(Monsieur le maire répond: « Vous avez raison, ça était très mal ressenti au moment où ils ont eu une grosse perte d'activité comme les restaurateurs, les cinéastes.... »)

La différence notable, monsieur le maire, entre les médecins généralistes et les restaurateurs, c'est que ces derniers ont fort heureusement eu des aides de l'Etat tout le long des fermetures successives.

Les élus de l'opposition

Christian Falzon

Evelyne Sarrazin Llobet

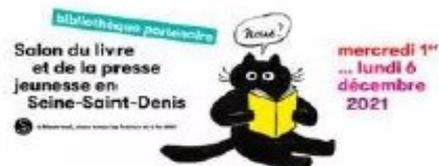
Bertille Marty

Xavier Roca



Patrimoine et Culture

La Médiathèque est partenaire du salon du livre jeunesse à Montreuil, une expo et des livres à découvrir du 1^{er} au 6 décembre.



Marie Lecocq
Danseuse et chorégraphe
DANSE # VIDEO #
MUSIQUE # POESIE



Spectacle au Centre culturel le jeudi 16 décembre à 18h30 (gratuit + Pass)

clermarielcocq@medo.com | marie.lecocq2019@free.fr | Marie Lecocq Chorégraphe



Atelier de l'Education à l'Image, photographie et montage informatique avec Rizak Bradaïa et l'Association Fot'œil
Stage 3 jours à la Médiathèque
Inscription au point jeunes
Mercredi 26 janvier
Mercredi 2 février
Mercredi 9 février
(Gratuit et pass)



La parent 'Aile vous accueille les vendredis matins (accueil 0/3 ans) et Manon à l'atelier de dessin Manga le 1^{er} samedi du mois.
(Sur inscriptions + Pass) mediatheque@mairie-pezilla-riviere.fr / 04.68.92.64.88

Association Pau Berga

Vendredi 3 décembre

18h30 à l'Amphi du Centre Culturel
Conférence : "La bataille de Muret"
par Robert Vinas

Mardi 21 décembre

19h au Centre Culturel
Concert spécial Noël

Vendredi 14 janvier

18 h30 au Centre Culturel
Conférence "Les pandémies dans l' Histoire" Yves Escape

Jeudi 20 janvier

18h30 au Centre Culturel
Conférence " Narbonne et la Narbonne à l' époque romaine" Yves Escape
Présentation de la sortie organisée par l'Association Pau Berga à Narbonne (Musée Via Narbo et Cathédrale) le vendredi 21 janvier (inscriptions 0633702508)

Etat civil

Ils se sont mariés

Betty VIEGAS et Florian URIA
Laetitia SALABERT et Stéphane PUJAL
Colette PALMADE et Fabien MENARD
Stéphanie PALUCH et Maxime VIDAL
Pascaline MARTINEZ et Mohamed BENCHEHDA
Ella YOUNG et Lionel MARTI



Ils se sont pacés

Shirley MAUZÉ et Stéphane OLIVE
Laura PALLAN et Adrien SANCHEZ
Cynthia LETANG et Aurélien BEY

VICTIME DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

PORTAIL EN LIGNE
DISPONIBLE
24 H / 24
7 J / 7

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

1
DÉPOSER PLAINTÉ 7J/7 24H/24 :
Les policiers ou gendarmes
sont tenus de recevoir toutes les plaintes
(article 15-3 du code de procédure pénale)

Le Procureur de la République
sera informé de la situation et appréciera
les suites à donner.

2
**CONTACTER LE PORTAIL DE SIGNALEMENT
EN LIGNE DES VIOLENCES SEXUELLES
ET SEXISTES PAR CHAT,**
7j/7 24H/24 accessible via le site
SERVICE-PUBLIC.FR
et l'adresse
**SIGNALEMENT-VIOLENCES
-SEXUELLES-SEXISTES.GOUV.FR,**
depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
Accès gratuit et sans obligation de déclarer son identité.



Appel gratuit et anonyme
7J/7 24H/24

Les infos de la Métropole



MÊME PENDANT LES FÊTES LES EMBALLAGES SE TRIENT

LES EMBALLAGES

- Tous les autres emballages en plastique
- Embballages en métal
- Papier, emballages et briques en carton
- Bouteilles et flacons en plastique

LE VERRE

- Verre d'emballage

Chaque so port pour un geste
CITCO

PEZILLA-LA-RIVIERE

ENSEMBLE PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT
PROTÉGEONS LA PLANÈTE EN TRIANT ET RECYCLANT
PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE
Direction de la Valorisation des Déchets et de l'Espace Public
Téléphone: 04 68 08 63 40
perpignanmediterranee-metropole.fr

Ramassage des encombrants (deux fois par mois) :
Les jeudis 9 et 23 décembre 2021

Ramassage des déchets verts (une fois par mois) :
Le mercredi 8 décembre 2021



**Les inscriptions doivent s'effectuer au secré-
tariat de la Mairie 72 heures avant le ramassage.**

PERMIS DE LOUER

*Une mesure pour lutter contre l'habitat indigne et
réhabiliter les centres anciens.*

**SOLLICITEZ LE PERMIS DE LOUER
COMMENT ÇA MARCHE ?
A QUI ÇA S'ADRESSE ?**



Les propriétaires bailleurs et les
gestionnaires de biens doivent désormais obtenir
une autorisation administrative de louer pour
toute location ou relocation de logements, à
usage de résidence principale, vides ou meublés.
Le permis de louer est une autorisation préalable
de mise en location, c'est une première dans la
métropole de Perpignan et l'une des actions con-
crètes pour améliorer la qualité des logements et
mobiliser les aides en faveur de leur réhabilita-
tion.

**OBTENIR SON PERMIS DE LOUER - LES DÉ-
MARCHES**

Un formulaire accompagné de diagnostics tech-
niques obligatoires doit être déposé en mairie.
La demande est instruite sous un mois par la mai-
rie et la Communauté Urbaine. Durant l'instruc-
tion, une visite du logement est effectuée par un
technicien.

À la suite de cette visite, l'autorisation sera, soit
délivrée, soit soumise à condition de réaliser des
travaux de mise en conformité, soit rejetée si des
désordres très importants sont constatés.
Les bailleurs mettant en location un logement
sans autorisation préalable encourent une
amende de 5 000 à 15 000 €.

**OU S'APPLIQUE LE PERMIS DE
LOUER ?**



Les maires volontaires pour expérimenter cette
mesure ont défini un périmètre (en général le
centre-ville, certaines rues ou certains quartiers)
à l'intérieur duquel s'appliquera le permis de
louer au regard de la présomption de logements
dégradés et insalubres.

**Pour la Commune de Pézilla-La-Rivière, le per-
mis de louer s'applique sur la Rue des Aires -
Renseignements en Mairie.**